

المملكة المغربية  
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ

الهيئة الوطنية للنزاهة  
والوقاية من الرشوة وممارستها  
INPPLC  
ⵎⴰⵔⵓⵏ ⵉⵎⴰⵔⵓⵏ ⵏ ⵉⵎⴰⵔⵓⵏ  
ⵏ ⵉⵎⴰⵔⵓⵏ ⵏ ⵉⵎⴰⵔⵓⵏ ⵏ ⵉⵎⴰⵔⵓⵏ



APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 10/2026

### CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES

**ACQUISITION, INSTALLATION, CONFIGURATION ET MISE EN SERVICE  
D'UNE PLATEFORME DE SUPERVISION ET D'UNE SOLUTION DE SÉCURITÉ  
APPLICATIVE AU PROFIT DE L'INSTANCE NATIONALE DE LA PROBITÉ, DE LA  
PRÉVENTION ET DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (INPPLC), EN LOT  
UNIQUE.**

*Passé en application des dispositions de l'alinéa 1 §I de l'article 19 et au paragraphe 1 et alinéa b du paragraphe 3 de l'article 20 du Règlement fixant les règles et modes de passation des marchés de l'INPPLC tel qu'il a été modifié et complété.*

ME

## **PREAMBULE DU CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES**

Marché passé par appel d'offres ouvert sur Offres de prix (séance publique), en application des dispositions de l'alinéa 1 §I de l'article 19 et au paragraphe 1 et alinéa b du paragraphe 3 de l'article 20 du Règlement fixant les règles et modes de passation des marchés de l'INPPLC.

### **ENTRE :**

L'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption (INPPLC) sise à Immeuble HIGH-TECH Hall B Avenue Annakhil, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étage Hay Ryad- Rabat, dûment représentée par Monsieur Mohamed BENALILOU en sa qualité de Président.

Ci-après désignée par le terme « L'INSTANCE NATIONALE DE LA PROBITE, DE LA PREVENTION ET DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION » ou « L'INPPLC » ou « Maître d'ouvrage » ou « MO ».

**D'UNE PART**

**ET**

### **1. Cas d'une personne morale**

La société .....

Représentée par Monsieur (Madame).....En qualité de .....

Agissant au nom et pour le compte de.....en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés.

Au capital social .....

Identifiant fiscal.....

Patente n° .....

ICE.....

Registre de commerce de .....Sous le n°.....

Affilié à la CNSS sous n° .....

Faisant élection de domicile au .....

Titulaire du compte bancaire n° (RIB sur 24 chiffres).....

ouvert auprès de .....

Désigné ci-après par le terme « **FOURNISSEUR** »

**D'AUTRE PART**

**IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIIT :**

### **1. Cas de personne physique**

M.....Agissant en son nom et pour son propre compte.

Registre de commerce de .....sous le n°.....

Patente n° ..... Affilié à la CNSS sous n° .....

Faisant élection de domicile au .....

Compte bancaire n° (RIB sur 24 chiffres).....

Ouvert auprès de.....

Désigné ci-après par le terme « **FOURNISSEUR** »

**D'AUTRE PART**

**IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIIT :**

## 2. Cas d'un groupement :

Les membres du groupement soussignés constitués aux termes de la convention .....(les références de la convention) ..... :

- **Membre 1 :**

M. .... qualité .....  
Agissant au nom et pour le compte de ..... en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés.  
Au capital social .....  
N° de patente .....  
Registre de commerce de ..... sous le n° .....  
Affilié à la C.N.S.S sous le n° .....  
Faisant élection de domicile au .....  
Compte bancaire n° (RIB sur 24 positions) .....  
Ouvert auprès de .....

- **Membre 2 :**

(Servir les renseignements le concernant)

- **Membre n :**

(Servir les renseignements le concernant)

Nous nous obligeons (conjointement ou solidairement, selon la nature du groupement) ayant M ..... (prénom, nom et qualité) en tant que mandataire du groupement et coordinateur de l'exécution des prestations, ayant un compte bancaire commun sous n° (RIB sur 24 positions) .....  
Ouvert auprès .....

Désigné ci-après par le terme « **FOURNISSEUR** »

D'AUTRE PART

**IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUI**

## 3. Cas d'un auto-entrepreneur

Auto-entrepreneur: ..... M : .....  
..... qualité .....  
Agissant au nom et pour le compte de ..... en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés.  
Au capital social .....  
CNIE: .....  
Taxe professionnelle n° .....  
N° d'inscription au Registre national de l'auto-entrepreneur (ICE) .....  
Affilié à la CNSS sous n° .....  
Faisant élection de domicile au .....  
Compte bancaire n° (RIB sur 24 chiffres) .....  
ouvert auprès de .....  
Désigné ci-après par le terme « **FOURNISSEUR** »

D'autre part

**IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUI**

ME

#### 4. Cas d'une coopérative ou union de coopératives

La société .....représentée par M :..... ..

.....qualité .....

Agissant au nom et pour le compte de.....en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés.

Au capital social ..... Patente n° .....

Registre de local des coopératives .....Sous le n° .....

Affilié à la CNSS sous n° .....

Faisant élection de domicile au .....

Compte bancaire n° (RIB sur 24 chiffres).....

ouvert auprès de .....

Désigné ci-après par le terme « **FOURNISSEUR** »

D'autre part

**IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIV**

## SOMMAIRE

|                                                                               |                             |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| ARTICLE 1 : OBJET DE L'APPEL D'OFFRES .....                                   | 6                           |
| ARTICLE 2 : MAITRE D'OUVRAGE.....                                             | 6                           |
| ARTICLE 3 : CONSISTANCE .....                                                 | 6                           |
| ARTICLE 4 : DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU MARCHE .....                            | 7                           |
| ARTICLE 5 : REFERENCES AUX TEXTES GENERAUX APPLICABLES AU MARCHE.....         | 7                           |
| ARTICLE 6 : VALIDITE ET DATE DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION DU MARCHE ..... | 8                           |
| ARTICLE 7 : PIECES MISES A LA DISPOSITION DU TITULAIRE .....                  | 8                           |
| ARTICLE 8 : NANTISSEMENT .....                                                | 8                           |
| ARTICLE 9 : ELECTION DU DOMICILE DU TITULAIRE.....                            | 9                           |
| ARTICLE 10 : SOUS-TRAITANCE .....                                             | 9                           |
| ARTICLE 11 : DELAI DE LIVRAISON .....                                         | 9                           |
| ARTICLE 12 : NATURE DES PRIX .....                                            | 9                           |
| ARTICLE 13 : CARACTERE DES PRIX.....                                          | 9                           |
| ARTICLE 14 : CAUTIONNEMENT PROVISOIRE-CAUTIONNEMENT DEFINITIF .....           | 9                           |
| ARTICLE 15 : RETENUE DE GARANTIE.....                                         | 10                          |
| ARTICLE 16 : ASSURANCES - RESPONSABILITES .....                               | 10                          |
| ARTICLE 17 : DELAI DE GARANTIE/MAINTENANCE .....                              | 10                          |
| ARTICLE 18 : PROPRIETE INDUSTRIELLE, COMMERCIALE OU INTELLECTUELLE.....       | 11                          |
| ARTICLE 19 : MODALITES ET CONDITIONS DE LIVRAISON.....                        | 11                          |
| ARTICLE 20 : SUIVI D'EXECUTION DU MARCHE .....                                | 12                          |
| ARTICLE 21 : OBLIGATIONS DU TITULAIRE.....                                    | 12                          |
| ARTICLE 22 : MODALITES DE REGLEMENT .....                                     | 12                          |
| ARTICLE 23 : RECEPTION PROVISOIRE .....                                       | 13                          |
| ARTICLE 24 : RECEPTION DEFINITIVE.....                                        | 13                          |
| ARTICLE 25 : OCTROI D'AVANCES.....                                            | 13                          |
| ARTICLE 26 : PENALITES POUR RETARD .....                                      | 13                          |
| ARTICLE 27 : DROITS D'ENREGISTREMENT .....                                    | 14                          |
| ARTICLE 28 : LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CORRUPTION .....                    | 14                          |
| ARTICLE 29 : CAS DE FORCE MAJEURE .....                                       | 14                          |
| ARTICLE 30 : RESILIATION DU MARCHE .....                                      | 14                          |
| ARTICLE 31 : REGLEMENT DES DIFFERENDS ET LITIGES.....                         | 14                          |
| ARTICLE 32 : CONSISTANCE DES PRESTATIONS .....                                | 15                          |
| ARTICLE 33 : DESCRIPTION TECHNIQUE .....                                      | 16                          |
| ARTICLE 34 : LIVRABLES .....                                                  | 19                          |
| MODELE BORDEREAUX DES PRIX-DETAIL ESTIMATIF .....                             | ERREUR ! SIGNET NON DEFINI. |

## **CHAPITRE I : CLAUSES AMINISTRATIVES ET FINANCIERES**

### **ARTICLE 1 : OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Le présent appel d'offres a pour objet l'acquisition, l'installation, la configuration et la mise en service d'une plateforme de supervision des systèmes d'information et d'une solution de sécurité applicative au profit de l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption (INPPLC), en lot unique.

### **ARTICLE 2 : MAITRE D'OUVRAGE**

Le maître d'ouvrage du marché issu du présent appel d'offres est l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption à Rabat représenté par son Président.

### **ARTICLE 3 : CONSISTANCE**

Les prestations objet du présent appel d'offres comprennent :

1. **La fourniture d'une plateforme de supervision et monitoring** permettant la surveillance centralisée, le suivi des performances, la détection des incidents ainsi que le monitoring des équipements, systèmes, services et composants du système d'information de l'INPPLC.

La solution devra permettre :

- La supervision des infrastructures ;
- Le monitoring réseau ;
- L'analyse des flux ;
- La supervision applicative ;
- La supervision des bases de données ;
- La cartographie automatique ;
- La gestion des configurations ;
- L'analyse des performances ;
- Les tableaux de bord et alertes ;
- L'inventaire automatique.

2. **La fourniture d'une solution de sécurité applicative** au sein de l'environnement de l'INPPLC, permettant la détection, l'analyse, le suivi et la gestion des vulnérabilités applicatives tout au long du cycle de vie des applications. La solution devra permettre :

- Les analyses SAST ;
- Les analyses DAST ;
- Les analyses IAST ;
- Les analyses SCA ;
- L'analyse de sécurité des API ;
- Les intégrations DevSecOps ;
- La génération de SBOM ;
- Le reporting de sécurité ;
- L'analyse des vulnérabilités applicatives.

Par ailleurs, le titulaire du marché issu du présent appel d'offres doit assurer les prestations suivantes :

- **La formation et le transfert de compétences** au profit des équipes de l'INPPLC.
- **La maintenance, le support et les mises à jour** des logiciels pendant la période de garantie.

Les spécifications techniques des prestations susvisées sont explicitées dans le chapitre II du présent CPS.

#### **ARTICLE 4 : DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU MARCHÉ**

Les pièces constitutives du marché sont celles énumérées ci-après :

- 1- L'acte d'engagement ;
- 2- Le présent cahier des prescriptions spéciales (CPS) ;
- 3- L'offre technique ;
- 4- Le bordereau des prix détail-estimatif ;
- 5- Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux exécutés pour le compte de l'Etat (CCAG-T) approuvé par le décret 2-14-394 du 13 mai 2016.

En cas de discordance ou de contradiction entre les documents constitutifs du marché, autres que celles se rapportant à l'offre financière, ceux-ci prévalent dans l'ordre où ils sont énumérés ci-dessus.

#### **ARTICLE 5 : REFERENCES AUX TEXTES GENERAUX APPLICABLES AU MARCHÉ**

Le titulaire du marché est soumis aux textes généraux suivants :

- Le Règlement fixant les règles et modes de passation des marchés de l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption tel qu'il a été modifié et complété ;
- Dahir n° 1-15-05 du 29 rabii II (19 Février 2015) portant promulgation de la loi n°112-13 relative au nantissement des marchés publics ;
- Le dahir n° 1-03-194 du 14 Rajeb 1424 (11 septembre 2003) portant promulgation de la loi n°65-99 relative au code du travail ;
- Le dahir n°1-56-211 du 11 Décembre 1956 relatif aux garanties pécuniaires des soumissionnaires et adjudicataires des marchés publics ;
- Le décret royal n° 330-66 du 10 moharrem 1387 (21 avril 1967) portant règlement général de comptabilité publique tel qu'il a été modifié et complété ;
- Le décret n°2-07-1235 du 5 Kaada 1429 (4 Novembre 2008) relatif au contrôle des dépenses de l'Etat tel qu'il a été modifié et complété ;
- Le décret 2-14-394 du 13 Mai 2016 approuvant le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux pour le compte de l'Etat (CCAG-T) ;
- Le décret n° 2-14-272 du 14 mai 2014 relatif aux avances en matière des marchés publics ;
- Le décret n° 2-16-344 du 17 chaoual 1437 (22 juillet 2016) fixant les délais de paiement et les intérêts moratoires relatifs aux commandes publiques, tel qu'il a été modifié et complété ;
- Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics ;
- L'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1495.19 du 27 chaabane 1440 (3 mai 2019) relatif au dépôt électronique des factures et autres documents nécessaires à l'attestation du service fait ainsi que les échanges y afférents ;

Tous les textes réglementaires complétant et modifiant les textes précités ayant trait au marché issu du présent appel d'offres applicables à la date de sa signature.

Le prestataire devra se procurer ces documents s'il ne les possède pas et ne pourra en aucun cas exciper de l'ignorance de ceux-ci et se dérober aux obligations qui y sont contenues.

## ARTICLE 6 : VALIDITE ET DATE DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 142 du Règlement fixant les règles et modes de passation des marchés de l'INPPLC, le marché résultant du présent appel d'offres, ne sera valable et définitif qu'après son approbation par l'autorité compétente.

L'approbation du marché doit intervenir avant tout commencement des prestations, objet du présent marché.

L'approbation du marché doit être notifiée à l'attributaire dans un délai maximum de soixante (60) jours, à compter de la date d'ouverture des plis.

L'approbation du marché ne doit être apposée qu'après expiration d'un délai de cinq (5) jours à compter de la date d'achèvement des travaux de la commission.

Les conditions de prorogation de ce délai sont fixées par les dispositions de l'article 143 du Règlement fixant les règles et modes de passation des marchés de l'INPPLC.

## ARTICLE 7 : PIÈCES MISES A LA DISPOSITION DU TITULAIRE

Après la notification de l'approbation du marché, l'INPPLC remet gratuitement au titulaire, contre décharge de ce dernier, un exemplaire vérifié et certifié conforme des documents constitutifs du marché en l'occurrence les pièces expressément désignées à l'article 4 précité comme constitutives du marché telles qu'indiquées ci-dessus, à l'exception du cahier des clauses administratives générales applicable au marché de travaux.

Ces documents ne peuvent être délivrés qu'après constitution du cautionnement définitif, et ce conformément à l'article 13 du CCAG-T.

## ARTICLE 8 : NANTISSEMENT

Dans l'éventualité d'une affectation en nantissement du marché issu du présent appel d'offres, il sera fait application des dispositions du Dahir n° 1-15-05 du 29 rabii II 1436 (19 février 2015) portant promulgation de la loi n° 112-13 relative au nantissement des marchés publics, étant précisé que :

1- La liquidation des sommes dues par le maître d'ouvrage en exécution du présent marché sera opérée par **Monsieur le Président de l'Instance Nationale de la Probité de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption**.

2- Le fonctionnaire, chargé de fournir au titulaire du marché ainsi qu'au bénéficiaire des nantissements ou subrogations les renseignements et états prévus à l'article 8 du dahir N° 1-15-05 du rabii II 1436 (19 février 2015) portant promulgation de la loi N° 112-13, est le **l'Ordonnateur de l'INPPLC**.

3- Au cours de l'exécution du marché, les documents cités à l'article 8 de la loi n°112-13 peuvent être requis du maître d'ouvrage, par le titulaire du marché ou le bénéficiaire du nantissement ou de la subrogation, et sont établis sous la responsabilité du maître d'ouvrage.

4- Lesdits documents sont transmis directement à la partie bénéficiaire du nantissement avec communication d'une copie au titulaire du marché, dans les conditions prévues par l'article 8 de la loi n° 112-13.

5- Les paiements prévus au présent marché seront effectués par **l'Agent Comptable auprès de l'INPPLC**, seul qualifié pour recevoir les significations des créanciers du titulaire du marché.

6- Le maître d'ouvrage remet au titulaire une copie du marché portant la mention « exemplaire unique » dûment signé et indiquant que ladite copie est délivrée en exemplaire unique destiné à former titre pour le nantissement du marché.

Le titulaire est tenu d'accomplir les formalités d'enregistrement de l'exemplaire unique conformément à la réglementation en vigueur.

## ARTICLE 9 : ELECTION DU DOMICILE DU TITULAIRE

Toutes les correspondances relatives au marché sont valablement adressées au domicile du titulaire indiqué au préambule du marché.

Le titulaire du marché doit se conformer à l'article 20 du CCAG-T.

En cas de changement de domicile, le titulaire est tenu d'en aviser le maître d'ouvrage, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de 15 jours suivant la date d'intervention de ce changement.

## ARTICLE 10 : SOUS-TRAITANCE

Toutes les prestations du présent appel d'offres constituent le corps d'état principal et ne peuvent faire l'objet de sous-traitance.

## ARTICLE 11 : DELAI DE LIVRAISON

Le titulaire devra exécuter les prestations objet du marché issu du présent appel d'offres dans un délai de **six (6) mois**.

Ce délai court à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant le commencement de l'exécution des prestations.

Les prestations de garantie, support, maintenance et mises à jour demeurent exigibles pendant la durée prévue au présent CPS, indépendamment du délai d'exécution susvisé, et prennent effet à compter de la réception provisoire.

## ARTICLE 12 : NATURE DES PRIX

Le présent marché est à prix unitaires.

Les sommes dues au titulaire du marché sont calculées par application des prix unitaires portés au bordereau des prix-détail estimatif, joint au présent cahier des prescriptions spéciales, aux quantités réellement exécutées conformément au marché.

Les prix du marché sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution de la prestation y compris tous les droits, impôts, taxes, frais généraux, faux frais et assurer au titulaire du marché une marge pour bénéfice et risques et d'une façon générale toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe de la livraison du logiciel.

## ARTICLE 13 : CARACTERE DES PRIX

Le présent marché est passé à prix fermes et non révisables.

Toutefois, si le taux de la taxe sur la valeur ajoutée est modifié postérieurement à la date de remise des offres, le maître d'ouvrage répercute cette modification sur le prix du règlement.

## ARTICLE 14 : CAUTIONNEMENT PROVISOIRE-CAUTIONNEMENT DEFINITIF

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **24 000,00 DH (Vingt-quatre mille dirhams)**.

Le montant du cautionnement définitif est fixé à trois pour cent (3 %) du montant initial du marché arrondi au dirham supérieur.

Le cautionnement définitif devra être constitué dans les 20 jours qui suivent la date de la notification de

l'approbation du marché.

Si Le titulaire ne réalise pas le cautionnement définitif dans un délai de 20 jours à compter de la date de la notification de l'approbation du présent marché, le montant du cautionnement provisoire fixé ci-dessus reste acquis à l'Etat.

Le cautionnement définitif ou la caution qui le remplace sera restitué à la suite d'une mainlevée délivrée par le maître d'ouvrage dès la signature du procès-verbal de la réception définitive du marché.

#### **ARTICLE 15 : RETENUE DE GARANTIE**

Une retenue de garantie sera prélevée sur les acomptes. Elle est égale à dix pour cent (10 %) du montant de chaque acompte.

Elle cessera de croître lorsqu'elle atteindra sept pour cent (7%) du montant initial augmenté le cas échéant, du montant des avenants.

La retenue de garantie peut être remplacée, à la demande du titulaire, par une caution personnelle et solidaire constituée dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

La retenue de garantie est restituée ou la caution qui la remplace est libérée à la suite d'une mainlevée délivrée par le maître d'ouvrage dès la signature du procès-verbal de la réception définitive du marché.

#### **ARTICLE 16 : ASSURANCES - RESPONSABILITES**

Le titulaire du marché doit adresser à l'INPPLC, avant tout commencement d'exécution du marché, les copies des polices d'assurance qu'il doit souscrire et qui doivent couvrir tous les risques inhérents à la réalisation du marché, et ce conformément aux dispositions de l'article 25 du CCAG-Travaux.

#### **ARTICLE 17 : DELAI DE GARANTIE/MAINTENANCE**

##### **1. Garantie prestataire et maintenance :**

Le titulaire garantit que l'ensemble des solutions logicielles et composants associés fournis sont neufs, conformes aux spécifications et exempts de tout défaut. Il garantit en outre que les solutions logicielles, livrées en exécution du marché, n'auront aucune défectuosité due à sa fabrication, aux matériaux utilisés ou à sa mise en œuvre.

**Conformément à l'article 75 du CCAG-Travaux, la durée de cette garantie est de trois (3) années à compter de la date de la réception provisoire.**

Pendant cette période de garantie, le titulaire doit apporter l'assistance technique nécessaire pour le déblocage des problèmes qui pourraient survenir sur la solution objet marché issu du présent appel d'offres. Les services suivants sont couverts par la garantie :

- ✓ Accès au service hotline ;
- ✓ Accès et installation des dernières versions software pour pouvoir effectuer les mises à jour mineures et majeures de la solution proposée ;
- ✓ Renouvellement, le cas échéant, des licences ;

Il assurera gratuitement le maintien en bon état des solutions logicielles objet du présent appel d'offres. La maintenance et l'entretien comprennent :

- ✓ La maintenance préventive ainsi que les contrôles périodiques qui devront être effectués au moins une (01) fois par trimestre. Le programme des interventions devra être planifié et coordonné avec l'INPPLC.
- ✓ En cas d'incident, le titulaire s'engage à fournir l'assistance nécessaire :
  - A distance, dans un délai de deux (02) heures maximum (y compris le weekend).

- A intervenir sur site dans un délai de quatre (04) heures maximum (y compris les week- end).  
Au cas où l'incident requiert un remplacement de composants défectueux ou réinstallation des modules nécessaires, le prestataire s'engage à remettre le système en bon état de fonctionnement dans un délai de 24 h maximum.

Les interventions seront matérialisées par des PV techniques validés avec l'équipe de l'INPPLC.

## **2. Garantie Constructeur/Editeur**

Les solutions devront bénéficier d'une garantie constructeur/Editeur incluant support et mises à jour pendant une durée minimale de trois (3) ans, à compter de la date de la réception provisoire du marché.

## **ARTICLE 18 : PROPRIETE INDUSTRIELLE, COMMERCIALE OU INTELLECTUELLE**

Le titulaire du marché garantit formellement le maître d'ouvrage contre toutes les revendications des tiers concernant les brevets d'invention relatifs aux procédés et moyens utilisés, marques de fabrique, de commerce et de service.

**Il appartient au titulaire du marché le cas échéant, d'obtenir les cessions, licence d'exploitation ou autorisation nécessaires et de supporter la charge des frais et redevances y afférentes.**

## **ARTICLE 19 : MODALITES ET CONDITIONS DE LIVRAISON**

### **1-Modalités de livraison**

La livraison des solutions logicielles et composants associés objet du présent appel d'offres devra être réalisée par les moyens propres du titulaire du marché et sous sa responsabilité aux locaux de l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption, sise à Avenue Annakhil, Immeuble High-Tech, Hall B, 3ème étage, Hay Ryad Rabat. Il supporte les conséquences de toute perte, avarie ou retard dû au transport jusqu'au lieu de livraison et d'installation désigné par le Maître d'ouvrage.

L'installation et la configuration préalables de tous les produits et solutions proposés dans le cadre de cet appel se feront sur place, à l'INPPLC.

À l'issue de cette mise en place, le titulaire devra procéder à l'ensemble des paramétrages, ajustements et tests nécessaires afin d'assurer l'intégration, l'interopérabilité et le bon fonctionnement des solutions avec l'infrastructure existante de l'INPPLC.

Le titulaire devra également assurer la mise en service effective des solutions ainsi que leur validation en coordination avec les équipes du maître d'ouvrage.

Les solutions livrées devront être accompagnées d'un bulletin de livraison établi en trois (3) exemplaires.

Ce bulletin devra indiquer notamment :

1. La date de livraison ;
2. La référence du marché ;
3. L'identification du titulaire du marché ;
4. L'identification des solutions livrées (n° du marché, n° de l'article, désignation, caractéristiques techniques, licences, modules et quantités livrées, etc.).

La livraison des solutions objet du marché sera constatée par la signature du représentant du maître d'ouvrage et le titulaire du marché du bon de livraison.

Toute livraison des solutions logicielles doit s'effectuer pendant les jours ouvrables et en dehors des jours fériés. Avant toute livraison des solutions logicielles, le titulaire du marché doit faire parvenir un préavis d'au moins trois (3) jours au maître d'ouvrage.

## 2- Conditions de livraison

Le titulaire s'engage, avant toute installation, à procéder à la vérification de la conformité de l'environnement (installation électrique, câblage informatique, climatisation...) aux spécifications requises pour la bonne marche des solutions. En cas de non-conformité de cet environnement, il procédera à faire notifier au maître d'ouvrage, qui s'y oblige, les travaux et fournitures à mettre en place pour se conformer aux spécifications demandées. La mise en marche des équipements (logiciels) par le titulaire atteste de la conformité de l'environnement aux spécifications recommandées.

Des représentants du maître d'ouvrage assisteront à la livraison et l'installation et la mise en marche des équipements (logiciels), Ils procéderont aux opérations de vérification et de contrôle des solutions déployées. Les solutions logicielles et composants associés reconnus défectueux ou non conformes seront corrigés, remplacés ou reconfigurés par le titulaire, à ses frais, dans un délai défini d'un commun accord avec le maître d'ouvrage.

Lorsque les contrôles préliminaires laissent apparaître des discordances entre les solutions proposées dans le marché et celles effectivement livrées ou déployées, le maître d'ouvrage pourra refuser la réception et notifier immédiatement au titulaire, par écrit, les anomalies ou non-conformités constatées afin qu'il procède aux corrections, ajustements, reconfigurations ou remplacements nécessaires dans un délai maximum de sept (07) jours calendaires.

Le retard engendré par la correction des anomalies ou des non-conformités constatées sera imputable au titulaire du marché et ne pourra justifier l'octroi d'une prolongation du délai contractuel.

### ARTICLE 20 : SUIVI D'EXECUTION DU MARCHE

Un Comité de suivi, comprenant des membres relevant du Pôle de la Transformation Digitale, Organisation et Innovation et dont les membres seront désignés par le Maître d'ouvrage est institué pour suivre les prestations objet du marché issu présent appel d'offres avec le prestataire en vue de:

- Assurer le suivi de la mise en œuvre des différentes étapes du projet ;
- Mettre à la disposition du prestataire la documentation, les informations et les données techniques nécessaires au bon déroulement de la mission objet du marché découlant du présent appel d'offres ;
- Veiller au bon déroulement opérationnel de la mission ;
- Procéder aux différentes opérations de réception du marché issu du présent appel d'offres.

### ARTICLE 21 : OBLIGATIONS DU TITULAIRE

1-Le titulaire du marché sera tenu de provoquer lui-même toutes les instructions qui pourraient lui manquer. Il ne pourra jamais se prévaloir du manque de renseignements pour justifier une exécution contraire à la volonté du Maître d'Ouvrage ;

2-Le titulaire du marché ne pourra élever aucune réclamation ni prétendre à l'indemnité ou plus-value pour la gêne et les sujétions jusqu'au lieu de livraison.

### ARTICLE 22 : MODALITES DE REGLEMENT

Pour l'établissement des décomptes, le titulaire du marché est tenu de procéder au dépôt de la facture, obligatoirement, sous forme électronique, via la plateforme de gestion intégrée de la dépense (GID-Fournisseurs), décrivant les solutions livrées et indiquant les quantités livrées, le montant total à payer, ainsi que tous les éléments nécessaires à la détermination de ce montant.

Le règlement du marché sera effectué sur la base des décomptes en application des prix du bordereau des prix - détail estimatif aux quantités réellement livrées, déduction faite des pénalités de retard, le cas échéant, et du montant de la retenue de garantie.

Sur ordre du maître d'ouvrage, les sommes dues au titulaire seront versées au Compte bancaire ouvert à son nom, indiqué dans son acte d'engagement et rappelé au préambule du marché.

#### **ARTICLE 23 : RECEPTION PROVISOIRE**

Le maître d'ouvrage s'assure, en présence du titulaire ou de son représentant, de la conformité des solutions logicielles livrées aux spécifications techniques du marché, conformément aux modalités et conditions prévues dans l'article 19 ci-dessus.

Les solutions logicielles et composants associés livrés sont soumis à des vérifications destinées à constater leur conformité, à tous égards, avec le descriptif figurant au bordereau des prix-détail estimatif, les spécifications techniques du chapitre II ainsi qu'avec les prospectus déposés par le titulaire du marché.

Cette réception sera constatée par l'établissement d'un procès-verbal de réception provisoire, signé contradictoirement par les membres du comité de suivi désigné par le maître d'ouvrage et le titulaire du marché.

#### **ARTICLE 24 : RECEPTION DEFINITIVE**

Conformément aux stipulations de l'article 76 du CCAG-T et après expiration du délai de garantie, il sera procédé à la réception définitive, après que le maître d'ouvrage se soit assuré que les malfaçons ou les imperfections éventuelles ont été réparées par le titulaire du marché.

#### **ARTICLE 25 : OCTROI D'AVANCES**

Conformément aux dispositions du décret n° 2-14-272 du 14 rajeb 1435 (14 mai 2014) relatif aux avances en matière des marchés publics, l'avance peut être accordée sur la base du montant initial du marché.

Le montant de l'avance est fixé à 10% du montant du marché toutes taxes comprises (TTC).

Le taux de remboursement de l'avance est fixé à 10% du montant de chaque acompte.

Le remboursement du montant total de l'avance doit, en tout état de cause, être effectué lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire du marché atteint 80 % du montant toutes taxes comprises des prestations qui lui sont confiées au titre dudit marché.

#### **ARTICLE 26 : PENALITES POUR RETARD**

A défaut d'avoir réalisé la livraison des solutions logicielles dans les délais prescrits, il sera appliqué au titulaire du marché une pénalité par jour calendaire de retard de 1‰ (un pour mille) du montant du marché conformément à l'article 65 du CCAG-T. Ce montant est celui du marché initial éventuellement modifié ou complété par les avenants intervenus.

Cette pénalité sera appliquée de plein droit et sans mise en demeure sur toutes les sommes dues au titulaire. L'application de ces pénalités ne libère en rien le titulaire du marché de l'ensemble des autres obligations et responsabilités qu'il aura souscrites au titre du présent marché.

Le montant des pénalités est plafonné à huit (08) % du montant initial du marché éventuellement modifié ou complété par les avenants intervenus.

Lorsque le plafond des pénalités est atteint, l'autorité compétente est en droit de résilier le marché dans les conditions prévues par l'article 79 du CCAG-T.

## **ARTICLE 27 : DROITS D'ENREGISTREMENT**

Le prestataire s'acquitte des droits d'enregistrement conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

## **ARTICLE 28 : LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CORRUPTION ET CONFLIT D'INTERET**

Le concurrent ne doit pas recourir par lui-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption des personnes qui interviennent, à quelque titre que ce soit, dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du marché.

Le titulaire du marché ne doit pas faire, par lui-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et lors des étapes de son exécution.

Par ailleurs, et conformément à l'article 157 du Règlement fixant les règles et modes de passation des marchés de l'INPPLC, l'attributaire ou titulaire du marché, selon le cas, doit informer immédiatement, l'INPPLC de toute situation susceptible de constituer un conflit d'intérêts, tel que défini dans l'article 4 dudit règlement.

L'Instance examine toute situation déclarée ou portée à sa connaissance et apprécie, de manière motivée, l'existence d'un conflit d'intérêt.

Les dispositions du présent article s'appliquent à l'ensemble des intervenants dans l'exécution du présent marché.

## **ARTICLE 29 : CAS DE FORCE MAJEURE**

Sont applicables les dispositions de l'article 47 du décret n°2-14-394 du 13 Mai 2016 approuvant le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux pour le compte de l'Etat.

Les seuils des intempéries qui sont réputés constituer un événement de force majeure sont définis comme suit :

- la neige : 50 cm
- la pluie : 70 mm
- le vent : 70 km/h
- le séisme : 5 degré sur l'échelle de Richter.

## **ARTICLE 30 : RESILIATION DU MARCHE**

La résiliation du marché peut être prononcée dans les conditions et modalités prévues par l'article 150 du Règlement fixant les règles et modes de passation des marchés de l'INPPLC, et celles prévues à l'article 69 du CCAG-Travaux.

La résiliation du marché ne fera pas obstacle à la mise en œuvre de l'action civile ou pénale qui pourrait être intentée au titulaire du marché en raison de ses fautes ou infractions.

## **ARTICLE 31 : REGLEMENT DES DIFFERENDS ET LITIGES**

Si, en cours d'exécution du marché, des difficultés, différends ou litiges surviennent avec le maître d'ouvrage et le titulaire du marché, ceux-ci s'engagent à les régler dans le cadre des stipulations des articles 81, 82, 83 et 84 du CCAG-Travaux.

Lorsque ces litiges ne sont pas réglés conformément aux dispositions du premier alinéa du présent article, ils sont soumis aux tribunaux compétents.

## **CHAPITRE II : CLAUSES TECHNIQUES**

### **ARTICLE 32 : CONSISTANCE DES PRESTATIONS**

Les prestations objet du marché issu du présent appel d'offres concernent l'acquisition, l'installation, la configuration et la mise en service d'une plateforme de supervision et d'une solution de sécurité applicative au profit de l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption (INPPLC), ainsi que la réalisation des prestations de formation et de transfert de compétences au profit des équipes techniques du maître d'ouvrage.

Les prestations portent notamment sur la fourniture de :

1. Plateforme de supervision et monitoring ;
2. Solution de sécurité applicative.

L'ensemble des solutions devra être livré, installé, configuré, intégré et mis en service conformément aux exigences du maître d'ouvrage.

La description détaillée des solutions est indiquée dans le descriptif technique désigné à l'article 33 ci-après.

Le titulaire devra assurer la mise en place complète des solutions objet du présent marché jusqu'à leur intégration et leur bon fonctionnement au sein du système d'information de l'INPPLC.

Le titulaire devra notamment assurer :

- La fourniture, l'installation, la configuration et la mise en service de l'ensemble des solutions objet du présent marché ;
- L'intégration des solutions avec l'infrastructure existante du système d'information de l'INPPLC ;
- L'intégration avec les systèmes existants, notamment les équipements réseau, les serveurs, les environnements virtualisés, les systèmes d'exploitation, les bases de données, les applications métiers ainsi que les services d'annuaire Active Directory ou LDAP ;
- La configuration des mécanismes de supervision, de monitoring, d'analyse de performances, d'analyse de flux réseau, de cartographie, d'inventaire, d'alerting et de reporting ;
- La configuration des mécanismes d'analyse de sécurité applicative, incluant notamment les analyses SAST, DAST, IAST, SCA, l'analyse de sécurité des API ainsi que les intégrations DevSecOps ;
- La configuration des tableaux de bord, des seuils d'alerte, des mécanismes de notification et des profils d'administration ;
- La réalisation des tests de bon fonctionnement, de performance, de sécurité et d'intégration ;
- L'élaboration de la documentation technique, d'exploitation et d'administration relative aux solutions déployées ;
- La formation et le transfert de compétences au profit des équipes techniques du maître d'ouvrage ;
- L'assistance au démarrage et à la mise en production des solutions installées.

Le titulaire devra également fournir l'ensemble des licences nécessaires, les mises à jour, ainsi que les services de support et de maintenance associés, conformément aux dispositions du présent CPS.

Les solutions proposées devront être livrées clé en main avec tous les composants logiciels, licences, connecteurs, modules, abonnements et accessoires nécessaires à leur bon fonctionnement.

### **ARTICLE 33 : DESCRIPTION TECHNIQUE**

Dans le cadre du présent marché, le Titulaire devra fournir, installer, configurer et mettre en service les solutions logicielles décrites ci-dessous, en mode clé en main, au profit de l'INPPLC, avec une configuration technique minimale définie ci-après.

#### **Prix N°1 : Plateforme de Supervision et Monitoring**

Le soumissionnaire devra proposer et fournir une plateforme complète de supervision et de monitoring permettant la supervision centralisée des infrastructures réseau, systèmes, applications, bases de données et services du système d'information de l'INPPLC.

La solution proposée devra répondre au minimum aux spécifications suivantes :

#### **1. Tableau récapitulatif des spécifications minimales :**

| Désignation                       | Spécifications minimales                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Marque et modèle                  | À préciser                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Architecture                      | Solution centralisée intégrée provenant du même éditeur avec interface graphique et console de gestion unifiées                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Composition minimale              | <ul style="list-style-type: none"><li>• Module d'analyse des performances des réseaux</li><li>• Module d'analyse de flux</li><li>• Logiciel de gestion des configurations</li><li>• Gestion des plateformes applicatives</li><li>• Module de suivi des utilisateurs et périphériques</li><li>• Module de gestion des bases de données</li><li>• Module de cartographie automatisée du réseau</li></ul> |
| Mode de déploiement               | On-Premise                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Interface                         | Interface Web sécurisée multiutilisateur et multi-profils                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Authentification                  | LDAP / Active Directory / Base interne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Capacité minimale                 | 250 équipements                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Supervision réseau                | Surveillance multi-constructeurs et multi-protocoles                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Analyse des performances réseau   | Surveillance des performances réseau physiques et logiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Analyse de flux                   | NetFlow v5/v9, J-Flow, sFlow, Huawei NetStream, IPFIX                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Analyse avancée trafic            | Support Cisco NBAR2, analyse WLC et trafic Est-Ouest VMware VDS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Corrélation des événements        | Corrélation des indicateurs de performance sur un axe temporel commun                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Gestion des configurations        | Sauvegarde automatique, restauration, conformité et détection des changements                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Conformité sécurité               | Vérification conformité NIST FISMA, DISA STIG, HIPAA, PCI DSS ou équivalent                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Gestion des vulnérabilités réseau | Identification des vulnérabilités réseau via référentiel CVE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Gestion applicative               | Supervision complète des applications et infrastructures                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |



|                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Templates supervision                          | Plus de 1200 modèles de supervision et plus de 1000 modèles communautaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Protocoles supportés                           | API REST, WMI, SNMP, PowerShell                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Supervision Microsoft                          | Active Directory, Exchange, IIS, SQL Server                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Supervision Cloud                              | Azure, AWS, Office 365                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Supervision conteneurs                         | Docker, Kubernetes, Mesos                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Cartographie applicative                       | Cartographie dynamique des relations applications/serveurs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Découverte automatique                         | Découverte automatique des équipements et dépendances                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Supervision bases de données                   | SQL Server, PostgreSQL, MySQL, Oracle ou équivalent                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Monitoring temps réel                          | Supervision temps réel et historique 24/7                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Analyse SQL avancée                            | Analyse requêtes lentes, temps d'attente, blocages et interblocages                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Détection intelligente                         | Détection d'anomalies basée sur Machine Learning                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Recherche SQL                                  | Recherche et filtrage des requêtes SQL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| API RESTful                                    | Intégration DevOps via API RESTful                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Support virtualisation                         | VMware ESXi, Hyper-V, Nutanix AHV ou équivalent                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Cartographie réseau                            | Cartographie automatique du réseau                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Gestion IPAM                                   | Gestion IPv4 / IPv6                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Suivi utilisateurs/périphériques               | Découverte et suivi automatisé des utilisateurs et périphériques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Gestion des ports                              | Gestion des ports commutateurs et listes blanches                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Alertes                                        | Email, SMS, SNMP Trap ou équivalent                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Reporting                                      | Dashboards et rapports personnalisables                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Export                                         | PDF, Excel, CSV                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Analyse historique                             | Historisation et analyse des tendances                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Capacité étendue                               | Support des environnements étendus et dynamiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Installation, configuration et mise en service | <p>Le prestataire devra assurer l'installation, la configuration et la mise en service de la solution de Supervision au sein de l'infrastructure de l'INPPLC, ainsi que le déploiement des différents composants nécessaires à son bon fonctionnement et son intégration avec l'environnement existant.</p> <p>La prestation devra également couvrir la configuration des modules de supervision, la découverte des équipements et services à superviser, la mise en place des tableaux de bord, des alertes, des rapports et des mécanismes de surveillance conformément aux besoins de l'INPPLC.</p> <p>Le prestataire devra enfin assurer les tests de bon fonctionnement et l'assistance à la mise en production.</p> |
| Formation / transfert de compétences           | Le prestataire devra assurer une formation/Transfert de Compétence en présentiel au profit des équipes techniques de l'INPPLC (Deux personnes) portant sur l'exploitation, l'administration, la configuration et la maintenance de la solution, ainsi que le transfert de compétences nécessaire pour garantir l'autonomie des équipes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Licence / Support / Maintenance                | <p>Fourniture des licences nécessaires pour <b>250 équipement</b> avec <b>support constructeur/Editeur 24h/24 et 7j/7</b> et <b>maintenance pour une durée minimale de trente-six (36) mois.</b></p> <p><u>Il est à noter que :</u></p> <p><b>Livré clé en main incluant les licences et services nécessaires.</b></p> <p>Le soumissionnaire devra présenter une <b>attestation constructeur/Editeur</b>, faisant référence au présent appel d'offres et précisant le <b>niveau de partenariat</b> avec le constructeur/éditeur.</p>                                                                                                                                                                                      |

## Prix N° 2 : Solution de sécurité Applicative

Le soumissionnaire devra proposer et fournir une plateforme unifiée de sécurité des applications permettant l'analyse, la détection, le suivi et la gestion des vulnérabilités applicatives au sein du système d'information de l'INPPLC.

| Désignation                                    | Spécifications minimales                                                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Marque et modèle                               | À préciser                                                                                                                                                                                                                                         |
| Architecture                                   | Plateforme AST unifiée propulsée par l'intelligence artificielle                                                                                                                                                                                   |
| Composition minimale                           | SAST, DAST, SCA et IAST                                                                                                                                                                                                                            |
| Mode de déploiement                            | On-Premise, SaaS, API-Driven et Hybride                                                                                                                                                                                                            |
| Systèmes supportés                             | Windows 10, Rocky Linux 9 et Linux                                                                                                                                                                                                                 |
| Interface                                      | Console Web sécurisée accessible via navigateur                                                                                                                                                                                                    |
| Authentification                               | LDAP / Active Directory / SSO                                                                                                                                                                                                                      |
| Dimensionnement minimal                        | Capacité à supporter un nombre extensible d'applications                                                                                                                                                                                           |
| DAST                                           | Analyse HTML5, JavaScript, AJAX, React, Vue.js                                                                                                                                                                                                     |
| Sécurité API                                   | REST, GraphQL, OpenAPI                                                                                                                                                                                                                             |
| Moteur de détection                            | Moteur avancé d'analyse de sécurité applicative (Plus de 1400 checkers de sécurité)                                                                                                                                                                |
| Fonctionnalités avancées DAST                  | Fonctionnalités avancées d'analyse dynamique et de validation des vulnérabilités                                                                                                                                                                   |
| SAST                                           | Support de plus de 25 langages et Infrastructure as Code (IaC)                                                                                                                                                                                     |
| Précision SAST                                 | Identification de l'emplacement exact et de la cause racine des vulnérabilités                                                                                                                                                                     |
| SCA                                            | Analyse des composants Open Source                                                                                                                                                                                                                 |
| Analyse licences                               | Identification des licences et vulnérabilités Open Source                                                                                                                                                                                          |
| SBOM                                           | Génération SPDX et CycloneDX                                                                                                                                                                                                                       |
| Conformité Open Source                         | Surveillance des risques liés aux licences                                                                                                                                                                                                         |
| DevSecOps                                      | Intégration CI/CD                                                                                                                                                                                                                                  |
| Outils tiers                                   | Compatibilité VCS, Issue Trackers et LDAP                                                                                                                                                                                                          |
| Planification scans                            | Programmation automatisée des scans                                                                                                                                                                                                                |
| Tableau de bord                                | Vue centralisée des vulnérabilités et actifs à risque                                                                                                                                                                                              |
| RBAC                                           | Gestion des rôles et permissions                                                                                                                                                                                                                   |
| Reporting                                      | Word, Excel, PDF, HTML, CSV                                                                                                                                                                                                                        |
| Fonctionnalités IA                             | Priorisation intelligente et aide à la remédiation                                                                                                                                                                                                 |
| Contrôle IA Open Source                        | Vérification de l'utilisation des modèles IA Open Source                                                                                                                                                                                           |
| Conformité sécurité                            | OWASP Top 10, OWASP API Top 10 et CWE                                                                                                                                                                                                              |
| Certifications supportées                      | Conformité aux standards et bonnes pratiques de sécurité applicative                                                                                                                                                                               |
| Prérequis matériels minimaux                   | Quad Core 2.5 GHz                                                                                                                                                                                                                                  |
| RAM minimale                                   | 16 Go minimum / 32 Go recommandé                                                                                                                                                                                                                   |
| Stockage minimal                               | 100 Go minimum / 500 Go recommandé                                                                                                                                                                                                                 |
| Comptes administrateurs                        | La solution devra inclure les licences nécessaires pour au minimum trois (03) administrateurs                                                                                                                                                      |
| Installation, configuration et mise en service | Le prestataire devra assurer l'installation, la configuration et la mise en service de la solution de sécurité applicative dans l'environnement de l'INPPLC, conformément aux exigences techniques du présent CPS. Les prestations devront inclure |



|                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                             | <p>notamment le déploiement des différents composants de la solution, le paramétrage des fonctionnalités de sécurité applicative, la configuration des accès et profils d'administration, ainsi que l'intégration avec l'infrastructure existante de l'INPPLC (Active Directory, LDAP, plateformes applicatives, outils DevSecOps ou autres systèmes si applicable).</p> <p>Le prestataire devra également assurer la configuration des politiques de sécurité, des mécanismes d'analyse et de reporting, la réalisation des tests techniques et fonctionnels, la vérification du bon fonctionnement de la solution ainsi que l'assistance à la mise en production. L'ensemble des prestations devra être réalisé en mode clé en main avec remise de la documentation technique et accompagnement des équipes techniques de l'INPPLC durant la phase de démarrage et d'exploitation de la solution.</p> |
| <b>Formation / transfert de compétences</b> | <p>Le prestataire devra assurer une formation/Transfert de Compétence en présentiel au profit des équipes techniques de l'INPPLC (Deux personnes) portant sur l'exploitation, l'administration, la configuration et la maintenance de la solution, ainsi que le transfert de compétences nécessaire pour garantir l'autonomie des équipes.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Licence / Support / Maintenance</b>      | <p>La solution devra être fournie avec l'ensemble des licences, modules, composants, mises à jour et services nécessaires à son bon fonctionnement et à son exploitation au sein de l'infrastructure de l'INPPLC. La solution devra supporter un nombre extensible d'applications et permettre l'évolution des capacités selon les besoins de l'INPPLC, avec <b>support constructeur/Editeur 24h/24 et 7j/7 et maintenance pour une durée minimale de trente-six (36) mois.</b></p> <p><u>Il est à noter que :</u></p> <p>Le soumissionnaire devra présenter une <b>attestation constructeur/Editeur</b>, faisant référence au présent appel d'offres et précisant le <b>niveau de partenariat</b> avec le constructeur/éditeur.</p>                                                                                                                                                                    |

#### Article 34 : Livrables

Le titulaire devra fournir l'ensemble des documents, rapports, supports et éléments nécessaires à la bonne exécution, à l'exploitation et à la maintenance des solutions objet du marché issu du présent appel d'offres.

Les principaux livrables attendus sont les suivants :

##### **1. Livrables de cadrage et de pilotage**

- Planning détaillé du projet ;
- Plan de déploiement et de mise en œuvre ;
- Rapports d'avancement du projet.

##### **2. Livrables techniques relatifs à la plateforme de supervision et monitoring**

- Dossier d'architecture et d'intégration ;
- Document de configuration et de paramétrage ;
- Documentation d'exploitation et d'administration ;
- Rapports de tests et de validation ;

- Rapport de mise en production.

### **3. Livrables techniques relatifs à la solution de sécurité applicative**

- Dossier d'architecture et d'intégration ;
- Document de configuration des moteurs SAST, DAST, SCA et IAST ;
- Documentation d'exploitation et d'administration ;
- Rapports de tests et de validation ;
- Rapport de mise en production.

### **4. Livrables relatifs à la formation et au transfert de compétences**

- Plan et supports de formation ;
- Guides utilisateurs et administrateurs ;
- Procès-verbal de formation et transfert de compétences.

### **5. Livrables de recette et de clôture**

- Rapport de recette ;
- Procès-verbal de mise en production ;
- Procès-verbal de réception provisoire.

Tous les documents devront être fournis en format numérique et remis au maître d'ouvrage avant la réception provisoire.

## CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES

### APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° 10/2026

Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption

**Objet :** Acquisition, Installation, Configuration et Mise en service d'une Plateforme de Supervision et d'une Solution de sécurité applicative au profit de l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption (INPPLC), en lot unique.

Elaboré par

Directeur Adjoint  
Chargé des Systèmes  
d'Information  
Moulay  
Abdelaziz EL AMRANI  
Instance Nationale de la  
Probité de la Prévention  
Et de la Lutte Contre la  
Corruption  
INPPLC

Vérifié par

Chef de Département  
Budget et Ressources  
Financières  
Moulay  
Abdellah OUMANI  
Instance Nationale de la  
Probité de la Prévention  
Et de la Lutte Contre la  
Corruption  
INPPLC

Maître d'ouvrage

Pour le Président  
et Par Délégation  
Secrétaire Général  
Ahmed LAAMOURI  
Instance Nationale de la  
Probité de la Prévention  
Et de la Lutte Contre la  
Corruption  
INPPLC

Signature du concurrent

(Nom, Prénom et Qualité du signataire avec le mention  
manuscrite « Lu et accepté »)